

Statistiques sur le travail : Documents techniques

Suivi des tendances de l'emploi provenant de l'Enquête sur la population active et de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Date de diffusion : le 30 juillet 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Suivi des tendances de l'emploi provenant de l'Enquête sur la population active et de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Introduction

Statistique Canada mène deux enquêtes mensuelles qui mesurent les niveaux et les tendances de l'emploi, à savoir l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête-ménage, et l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), qui combine des données administratives et des données d'enquête au niveau de l'établissement provenant de l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises (ERE).

L'EPA a comme objectif principal de classer la population âgée de 15 ans et plus en trois catégories mutuellement exclusives par rapport au marché du travail : les personnes en emploi, les chômeurs et les personnes inactives. Les données de l'EPA sont publiées chaque mois, peu après la fin de la période de référence, et fournissent donc le portrait le plus actuel des conditions du marché du travail.

L'EERH fournit chaque mois des renseignements sur l'emploi salarié, la rémunération et les heures travaillées, totalisés selon des catégories d'industrie détaillées. Les données préliminaires de l'EERH sont publiées moins de deux mois après la fin du mois de référence.

Les statistiques de l'EPA et de l'EERH, ainsi que celles d'autres sources, telles que l'Enquête sur les postes vacants et les salaires et le Recensement de la population, contribuent à une compréhension plus complète du marché du travail au Canada, tant du côté de l'offre que de la demande.

L'objectif de la présente note technique est de fournir des indications sur l'interprétation des données d'emploi provenant de l'EPA et de l'EERH. Elle met en évidence des aspects importants à prendre en compte lors de la comparaison des données sur l'emploi provenant de chaque programme statistique et fait état des facteurs pouvant contribuer à des écarts à court terme entre les deux sources de données.

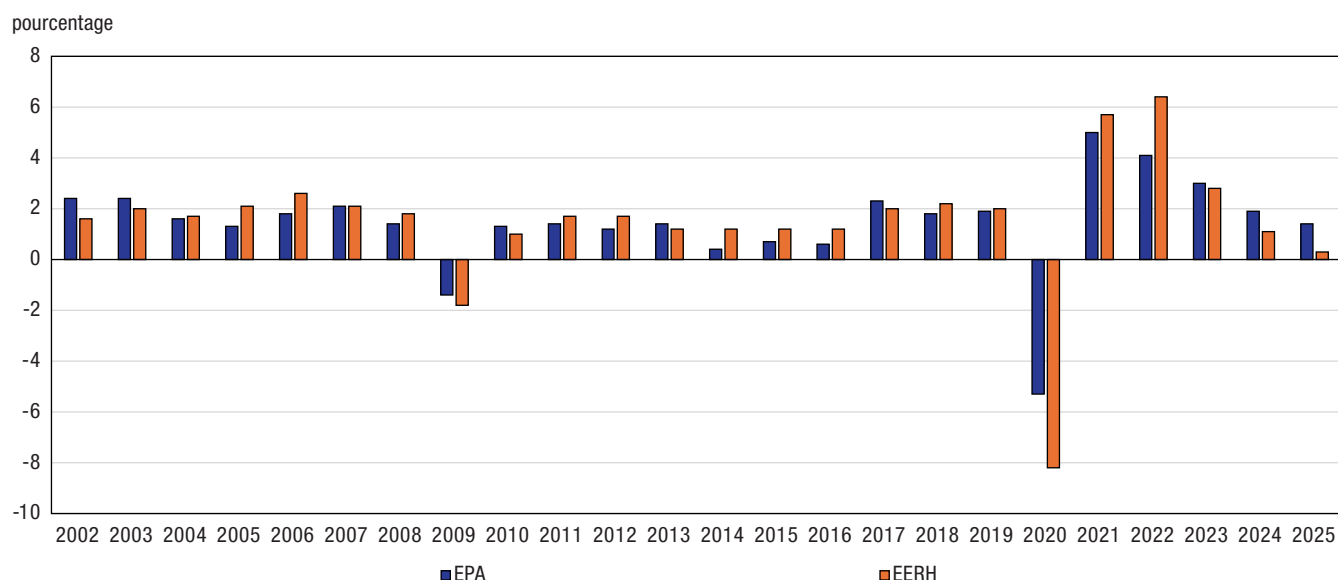
Cette note complète une note technique antérieure qui examinait spécifiquement les estimations de la rémunération et du salaire provenant de l'EERH et de l'EPA. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter : [Rémunération et salaire — Guide d'utilisation des indicateurs de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et de l'Enquête sur la population active](#).

Les tendances de l'emploi de l'EPA correspondent généralement à celles de l'EERH

Le graphique 1 présente les variations annuelles de l'emploi mesurées à l'aide de l'EPA et de l'EERH à partir de 2001, lorsque des données comparables de l'EERH sont devenues disponibles. Comme il est montré, les tendances de l'emploi des deux enquêtes concordent généralement et reflètent des changements importants dans les conditions du marché du travail au cours de la période, comme la récession de 2008-2009 et les répercussions sur le marché du travail de la pandémie de COVID-19.

Graphique 1

Variation annuelle de l'emploi, Enquête sur la population active et Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, 2002 à 2025



Note : Les variations annuelles réfèrent aux différences entre moyennes annuelles consécutives.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (tableau 14-10-0027) et Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (tableau 14-10-0202).

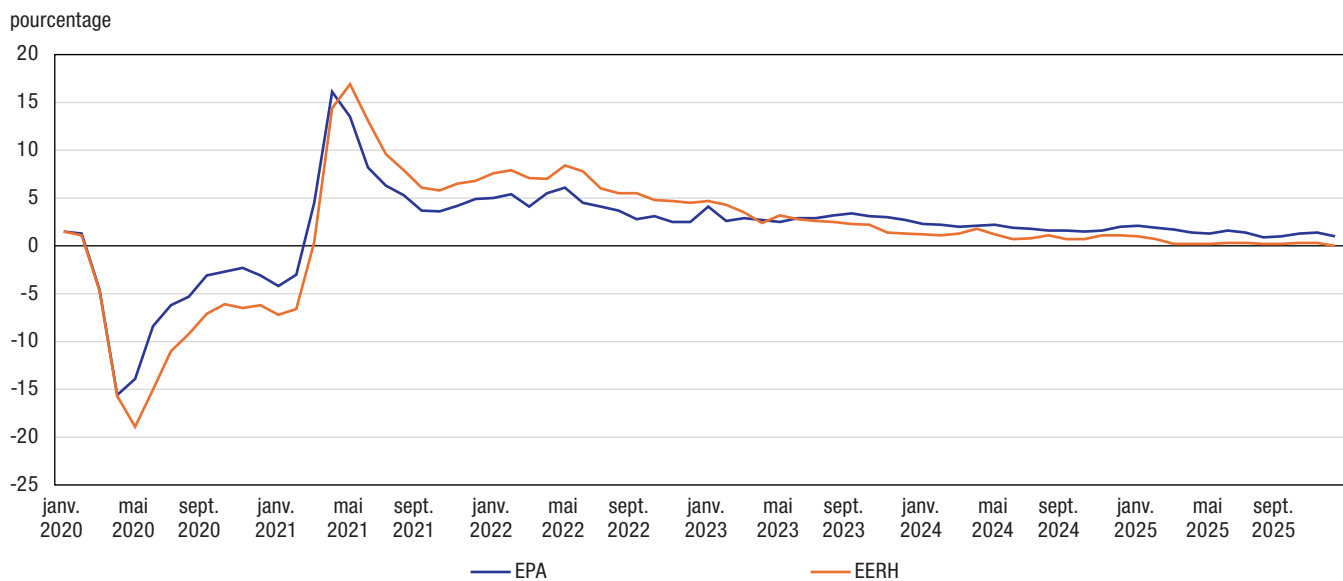
Cela étant dit, des différences dans le rythme de la croissance de l'emploi entre les deux enquêtes sont parfois apparentes. Par exemple, la croissance de l'emploi a été nettement plus rapide selon l'EERH que selon l'EPA pendant trois années consécutives de 2014 à 2016, puis de nouveau en 2022.

Une différence dans le rythme de croissance de l'emploi entre les deux enquêtes a également été observée à l'automne 2025, lorsque l'emploi selon l'EPA a augmenté, tandis que l'emploi salarié selon l'EERH a affiché peu de variation nette. Avant cette période, tant l'EERH que l'EPA n'ont enregistré aucune hausse nette de l'emploi de janvier à août 2025 — une période qui coïncidait avec une incertitude économique accrue liée à la menace ou à l'imposition de tarifs sur les exportations canadiennes vers les États-Unis. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter : [Droits de douane des États-Unis et tendances du marché du travail canadien](#).

Les signaux des deux programmes ont également été généralement cohérents dans la période postpandémie, jusqu'aux perturbations commerciales en 2025. Après la levée de la plupart des restrictions sanitaires liées à la COVID-19, l'emploi selon l'EERH et l'EPA a enregistré une forte reprise et a continué d'afficher une croissance vigoureuse tout au long de 2022 et au début de 2023 (graphique 2). Alors que le marché du travail a ralenti au cours du deuxième semestre de 2023 et en 2024, la croissance de l'emploi dans les deux programmes a ralenti. De même, les postes vacants ont atteint un niveau record d'environ 1 million au deuxième trimestre de 2022, avant de diminuer au cours des trois années suivantes, selon l'Enquête sur les postes vacants et les salaires.

Graphique 2

Variation d'une année à l'autre de l'emploi, Enquête sur la population active et Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, janvier 2020 à décembre 2025



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (tableau 14-10-0287) et Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (tableau 14-10-0220-01).

Les séries de données sur l'emploi de l'EPA et de l'EERH peuvent être ajustées pour faciliter les comparaisons

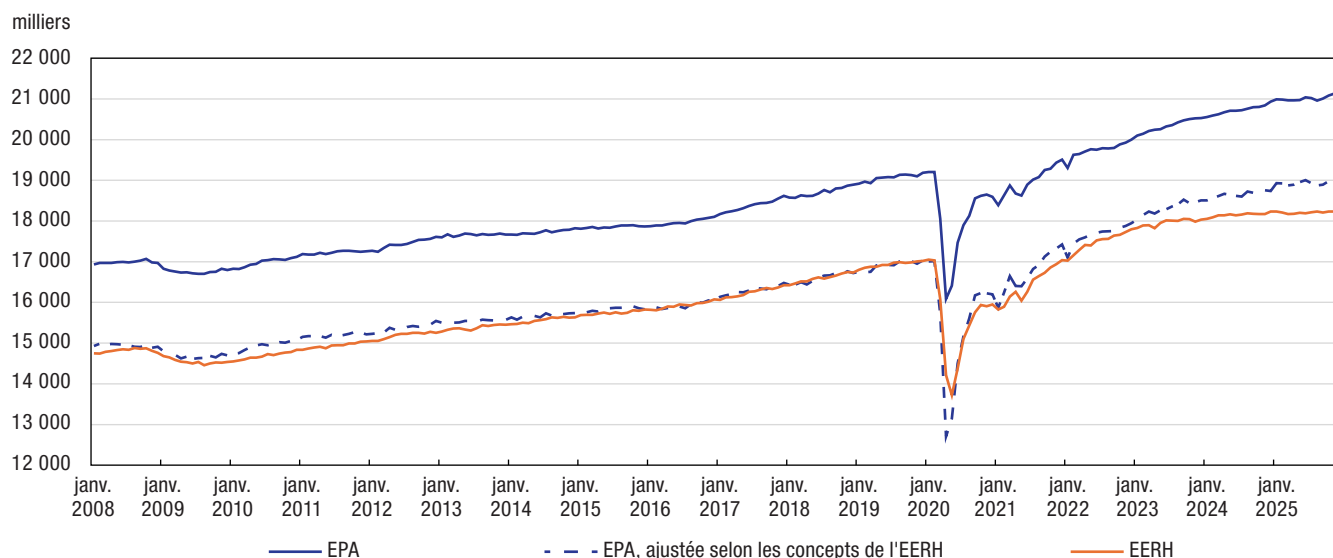
Chaque mois, un large éventail d'indicateurs de qualité des données est examiné avant la publication des estimations de l'EPA et de l'EERH, parallèlement à une confrontation des tendances entre les sources de données. Dans ce contexte, la confrontation des données entre l'EPA et l'EERH est menée de façon continue et fait partie des processus de certification des données des deux programmes.

Lorsque l'on compare les données provenant des deux sources, il est important de tenir compte des différences de concepts et de définitions. À cette fin, une série ajustée de l'EPA qui se rapproche davantage des concepts et des définitions de l'EERH peut être produite pour faciliter les comparaisons (graphique 3). Dans la série ajustée de l'EPA, l'emploi dans les industries non visées par l'EERH (p. ex. l'agriculture, la pêche et la chasse), les travailleurs autonomes (sauf ceux constitués en société comptant des employés rémunérés) et les travailleurs en congé non payé de leur emploi sont exclus, tandis que les emplois secondaires des personnes cumulant plusieurs emplois sont ajoutés¹.

1. Le [Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail](#) (section 8) et le [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (section 8) incluent tous deux des détails sur les caractéristiques des deux programmes et mettent en évidence les différences et les similitudes.

Graphique 3

Niveaux d'emploi d'après l'Enquête sur la population active et l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, janvier 2008 à décembre 2025, données désaisonnalisées



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail.

Cet ajustement peut avoir une incidence considérable sur les comparaisons entre les estimations de l'EPA et celles de l'EERH. Par exemple, au cours des 12 mois précédant décembre 2024, l'emploi selon l'EPA (non ajusté selon les concepts de l'EERH) a augmenté de 1,9 % (+393 000). Une fois ajusté aux concepts de l'EERH, l'emploi selon l'EPA a augmenté de 1,3 % (+243 000) pendant la même période, ce qui est plus proche de la croissance observée dans l'EERH (à l'exclusion des territoires) (+1,0 %; +180 000) (données non désaisonnalisées).

Il est important de noter que ce processus d'ajustement présente des limites et qu'il n'est pas possible de réconcilier complètement les deux séries selon une approche comptable².

De plus, les méthodologies des deux programmes sont optimisées pour servir des objectifs différents. La méthodologie de l'EPA est optimisée pour produire des estimations fiables des variations d'un mois à l'autre des principaux indicateurs du marché du travail, comme le taux de chômage officiel. Parallèlement, l'EERH est optimisée pour produire des estimations désagrégées par industrie détaillée. Pour ces raisons, il faut interpréter avec prudence les différences de niveaux entre les deux séries, même lorsqu'elles sont ajustées pour être plus proches l'une de l'autre en termes de concepts.

Il est important de souligner que, bien que l'EPA puisse fournir des indications précieuses et plus actuelles sur les contributions générales des différents secteurs à la croissance de l'emploi, l'EERH est spécifiquement conçue et mieux adaptée pour examiner les tendances de l'emploi par industrie détaillée. Pour un exemple de la manière dont les données de l'EERH peuvent être utilisées pour surveiller les tendances de l'emploi salarié par industrie détaillée, veuillez consulter : [Les tendances récentes en matière d'emploi dans les industries dépendantes de la demande des États-Unis](#).

2. Par exemple, l'ajustement pour tenir compte des travailleurs occupant plus d'un emploi ajoute les emplois salariés secondaires des travailleurs, mais comme les données ne sont pas recueillies sur l'industrie de l'emploi secondaire, l'exclusion de l'emploi dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de la chasse est fondée sur l'industrie de l'emploi principal. Le processus d'ajustement pour les personnes cumulant plusieurs emplois présume aussi que ces travailleurs n'en occupent que deux, alors que certains travailleurs pourraient en occuper trois ou plus. De plus, contrairement à l'EPA, la durée des congés non payés des travailleurs individuels n'est pas directement observée dans l'EERH, ce qui peut rendre l'ajustement difficile.

Comme les données mensuelles provenant à la fois de l'EPA et de l'EERH sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage et non dues à l'échantillonnage, il est recommandé d'examiner les tendances sur plusieurs mois lors de l'évaluation des conditions du marché du travail

Comme dans toutes les enquêtes, les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent avoir une incidence sur les estimations de l'EPA et de l'EERH et peuvent donc contribuer à des écarts à court terme entre les deux programmes.

Dans l'EPA, l'erreur d'échantillonnage se produit parce que les estimations sont tirées d'un échantillon de ménages. Les mesures de l'erreur d'échantillonnage associées à la plupart des principaux indicateurs du marché du travail dans l'EPA sont disponibles chaque mois (pour en savoir plus sur les indicateurs de qualité des données dans l'EPA, veuillez consulter le document [Guide de l'Enquête sur la population active](#)).

Il est recommandé aux utilisateurs des données de l'EPA d'examiner les données sur une période de plusieurs mois lorsqu'ils évaluent les changements dans les conditions du marché du travail. Alors qu'une variation mensuelle donnée puisse en partie refléter une erreur d'échantillonnage, les tendances observées sur plusieurs mois sont plus susceptibles de refléter un véritable signal économique³.

Puisque l'emploi salarié selon l'EERH est dérivé des dossiers administratifs (formulaire PD7 des retenues sur la paye remis par les employeurs à l'Agence du revenu du Canada), les estimations ne sont pas sujettes à une erreur d'échantillonnage. Cependant, une erreur non due à l'échantillonnage peut survenir pour de nombreuses raisons, comme la non-réponse, les erreurs de couverture et de classification, ou des renseignements erronés provenant des expéditeurs. L'EERH dispose d'un programme de contrôle de la qualité conçu pour réduire au minimum les erreurs non dues à l'échantillonnage. Les révisions mensuelles des estimations de l'EERH et une révision historique annuelle contribuent également à réduire davantage l'erreur non due à l'échantillonnage. Malgré cela, l'erreur non due à l'échantillonnage peut toujours avoir une incidence sur les estimations de l'emploi salarié fondées sur l'EERH à court terme. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le document [Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail](#).

Les changements démographiques rapides peuvent avoir une incidence temporaire sur les niveaux d'emploi d'après l'EPA, ce qui peut entraîner une différence entre les données d'emploi des deux programmes

Ces dernières années, le Canada a connu des changements démographiques uniques, caractérisés par des modifications rapides du rythme et de la composition de l'accroissement démographique, principalement liées à l'immigration temporaire et permanente. De tels changements démographiques rapides peuvent avoir des répercussions à court terme sur les estimations issues d'une enquête sur les ménages, comme l'EPA, et contribuer à une différence entre les estimations de l'emploi de l'EPA et de l'EERH.

Les renseignements recueillis auprès des répondants de l'EPA sont pondérés pour représenter la population cible de l'enquête au moyen de totaux de contrôle de la population⁴. Les totaux de contrôle de la population de l'EPA sont produits par le Centre de démographie de Statistique Canada en utilisant des méthodes et des données d'entrée très semblables à celles utilisées pour produire les estimations démographiques officielles du Canada. Cependant, une distinction méthodologique clé est que dans l'Enquête sur la population active (EPA), les variations du nombre de résidents non permanents (RNP) sont prises en compte en utilisant des moyennes mobiles sur 12 mois.

L'utilisation de moyennes mobiles aide à atténuer l'incidence des grandes variations mensuelles et des tendances saisonnières du nombre de RNP, ce qui contribue à fournir des indicateurs plus stables et plus fiables de l'évolution d'un mois à l'autre des conditions du marché du travail dans l'EPA. Toutefois, l'utilisation de ces moyennes mobiles signifie également que l'EPA reflétera les changements rapides du rythme de la croissance

3. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'article : [Interprétation des variations mensuelles de l'emploi provenant de l'Enquête sur la population active](#).

4. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la note technique [Interprétation des totaux de population de l'Enquête sur la population active](#).

démographique avec un certain décalage⁵. Cela peut avoir une incidence à court terme sur les estimations de l'EPA et contribuer à une différence entre les niveaux d'emploi d'après l'EPA et l'EERH⁶ en périodes de changements démographiques rapides.

Durant ces périodes de changements démographiques rapides, il est conseillé aux utilisateurs de [surveiller les variations du taux d'emploi](#), en plus des variations de l'emploi. En effet, de tels changements démographiques rapides sont moins susceptibles d'influencer les tendances des indicateurs de l'EPA exprimés en taux ou en moyennes, tels que le taux de chômage, le taux d'emploi ou le salaire horaire moyen.

Il convient également de noter que les changements rapides dans la composition de la population, tels que la forte augmentation de la part des résidents non permanents dans la population après 2022, peuvent également avoir une incidence sur les estimations en niveaux fondées sur une enquête sur les ménages comme l'EPA. Comme il est indiqué dans l'[Étude sur la sous-couverture du recensement](#), il est généralement plus difficile de rejoindre les résidents non permanents dans le cadre d'une enquête sur les ménages, ce qui entraîne un sous-dénombrement. Un tel sous-dénombrement serait atténué par la méthodologie de pondération et de calage de l'EPA⁷, et on ne s'attendrait pas à ce qu'elle ait une incidence durable sur les mesures des variations mensuelles des indicateurs du marché du travail. Cependant, cela pourrait contribuer à une différence de niveaux entre les estimations d'emploi provenant de l'EPA et de l'EERH.

Contrairement à l'EPA, les données préliminaires mensuelles sur l'emploi de l'EERH sont sujettes à des révisions

Les estimations mensuelles de l'emploi salarié reposant sur l'EERH sont initialement publiées de manière préliminaire, en utilisant les dossiers de retenues sur la paye de l'Agence du revenu du Canada (ARC), avec un processus d'imputation pour tenir compte des dossiers manquants. Lors de chaque diffusion de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées pour tenir compte des dossiers reçus de l'ARC qui n'étaient pas disponibles au moment de la production des estimations préliminaires.

Historiquement, les données supplémentaires reçues de l'ARC ont entraîné, en moyenne, des révisions à la hausse. Au cours de la période de trois ans allant de janvier 2023 à décembre 2025, les estimations mensuelles préliminaires de l'emploi salarié de l'EERH ont, en moyenne, été révisées à la hausse de 18 000.

Ces révisions peuvent contribuer à une perception accrue des écarts entre les chiffres de l'emploi de l'EERH et de l'EPA, dans la mesure où les comparaisons sont souvent fondées sur les dernières données préliminaires de l'EERH. Au moment de comparer les données des deux programmes, il est recommandé aux utilisateurs de se concentrer sur les données révisées les plus récentes disponibles de l'EERH.

Conclusion

L'emploi selon l'EPA et l'emploi salarié selon l'EERH fournissent tous deux des renseignements fiables sur les conditions actuelles du marché du travail. Utilisés ensemble et en combinaison avec d'autres indicateurs du marché du travail provenant d'autres sources (comme l'Enquête sur les postes vacants et les salaires), ils contribuent à une meilleure compréhension de l'offre et de la demande de main-d'œuvre au Canada.

Qu'il s'agisse des données de l'EPA ou de l'EERH, il est fortement recommandé aux utilisateurs d'examiner les renseignements sur plusieurs mois et d'interpréter les séries dans le contexte de leurs tendances à plus long

-
- Après une croissance rapide de 2022 à 2024, la croissance de la population au Canada a fortement ralenti en 2025. Cette décélération rapide est également observée dans les totaux de contrôle de la population dans l'EPA, mais avec un décalage, ce qui reflète l'utilisation de moyennes mobiles pour tenir compte des variations du nombre de RNP.
 - La méthodologie utilisée pour calculer les variations mensuelles du nombre de RNP pour les totaux de contrôle de la population de l'EPA a été récemment mise à jour afin d'être plus réactive aux changements de la croissance démographique. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la page [Révisions apportées à l'Enquête sur la population active \(EPA\) en 2025](#).
 - Les poids d'enquête de l'EPA sont calés en fonction des totaux de contrôle de la population pour 24 groupes d'âge et de sexe, par province, ainsi qu'en fonction des totaux de contrôle de la population pour les régions économiques (RE), les régions métropolitaines de recensement (RMR), certaines agglomérations de recensement (AR) et certaines subdivisions de recensement (SDR). Les totaux de contrôle de la population utilisés dans l'EPA, tout comme les estimations démographiques officielles, comprennent un ajustement pour le sous-dénombrement net du recensement. Ce processus de calage fait en sorte que chaque groupe de contrôle de la population est représenté dans les estimations de l'EPA proportionnellement à sa représentation au sein de la population totale. La sous-représentation potentielle des RNP chez les répondants à l'enquête est donc atténuée par ce processus de calage, même si les pondérations ne sont pas spécifiquement calées selon le statut d'immigrant ou de RNP. Par exemple, l'augmentation du nombre de RNP à partir de 2022 a entraîné une forte croissance de la population des groupes d'âge plus jeunes, en particulier dans les grandes régions urbaines, ce que le processus de pondération de l'EPA prend en compte.

terme. Les utilisateurs sont également encouragés à prendre en compte les différences de concepts et de définitions énoncées dans la présente note lors de l'examen des données des deux enquêtes.

Chaque source de données a ses points forts et ses limites. Comme l'EERH est largement fondée sur un recensement des données administratives de la paie, elle est moins sujette à l'erreur d'échantillonnage que l'EPA, et on ne s'attend pas à ce qu'elle soit affectée par des changements rapides dans le rythme ou la composition de la population. L'EERH devrait également être considéré comme la source privilégiée d'information sur l'emploi par industrie. Cela dit, les utilisateurs des données de l'EERH doivent prendre en compte que les estimations préliminaires sont susceptibles d'être révisées lors de l'évaluation des conditions du marché du travail ou de la comparaison avec les indicateurs de l'EPA.

Par ailleurs, les données de l'EPA sont plus actuelles et plus complètes. Les données de l'EPA sont publiées peu après la fin du mois de référence, soit environ deux mois avant la publication des données préliminaires de l'EERH. L'EPA comprend également des travailleurs de tous les secteurs, qu'ils soient salariés ou travailleurs autonomes, ainsi que des personnes au chômage ou ne participant pas à la population active. L'EPA est idéalement adaptée aux analyses au niveau des personnes qui se concentrent sur les caractéristiques sociodémographiques, comme l'âge et le sexe. En plus des variations de l'emploi, il est conseillé aux utilisateurs de l'EPA de surveiller les variations du taux d'emploi, en particulier lors des périodes de changements démographiques rapides.